

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Bruxellois ont des compétences, les acteurs de l'emploi et de la formation bruxellois se mobilisent pour les valoriser !

Ce 16 juin, les directions des opérateurs d'emploi, de formation, d'enseignement et de validation des compétences ont présenté les enjeux et objectifs pour le développement de la validation des compétences à Bruxelles dans le cadre de la programmation 2014-2020 du Fonds social européen. Bruxelles a obtenu 94,8% des moyens demandé, soit un budget de près de 5 millions d'euros à répartir sur sept années. Un des objectifs est d'atteindre plus de 1000 Titres de compétence délivrés par an notamment grâce à divers partenariats pour ouvrir de nouveaux Centres de validation des compétences mais aussi amener plus de candidats.

L'articulation de la validation des compétences avec les outils à disposition des chercheurs d'emploi bruxellois sera également un point spécifique d'attention dans les années à venir. L'identification des compétences en collaboration avec notamment Actiris et les CPAS ou encore la mise en place de modules de formation pour combler les lacunes des candidats et améliorer leurs chances de réussite d'une épreuve de validation des compétences seront des axes privilégiés. La diversification des modalités d'évaluation sera également une piste à développer dans les années à venir. Une approche sur base d'un dossier et plus uniquement sur base d'une mise en situation professionnelle sont en cours d'élaboration.

Pour M. Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi et de la formation professionnelle,

Pour M. , représentant de Mme Simonis, Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale,

50 candidats ont également reçu ce mardi leur Titre de compétence pour des métiers tels peintre, conducteur de chariot élévateur, mécanicien automobile, aide ménager, employé administratif et technicien PC/réseau. Ces candidats ont reçu officiellement ce jour-là leur Titre de compétence.

Témoignage

Cette après-midi de mobilisation était organisée par la Coordination bruxelloise de la Validation des Compétences (Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale et le Service Formation PME) avec le soutien de la Cellule Exécutive du Consortium de validation des compétences et en présence de nombreux acteurs de l'emploi et de la formation bruxellois.

Pour rappel, la validation des compétences permet aux citoyens de plus de 18 ans de faire reconnaître officiellement des compétences acquises par



l'expérience. Le Titre de compétence ainsi obtenu offre au candidat une reconnaissance professionnelle, un accès individualisé à la formation continue et une valorisation de ses compétences sur le marché de l'emploi. Plus de candidats ont déjà reçu un Titre de compétence pour un des 13 métiers dans un des 10 Centres de validation des compétences à Bruxelles.

Contacts presse :

Cabinet de Monsieur le Ministre Gosuin : Pauline Lorbat - 0485/87.47.45 -

plorbat@gov.brussels

Cabinet de Madame la Ministre Simonis: Stéphanie Wilmet - 0479/44.25.36 -

stephanie.wilmet@gov.cfwb.be

Bruxelles Formation : Patricia Deschutter – 0477/78 88 05 -

p.deschutter@bruxellesformation.be

Consortium Validation des Compétences : Sébastienne Misonne - 0495/546.326 -

s.misonne@cfdc.be

